



ESPACES PUBLICS - MAS D'AGENAIS (47)

MATÉRIALITÉ // VALORISATION DU PATRIMOINE // FRONTAGE

- Type de réalisation
Aménagement du centre ancien
- Adresse
**Place du marché
47 430 Mas d'Agenais**
- Maître d'œuvre
**Michele & Miquel architectes & paysagistes
IComme BET infrastructures VRD**
- Maître d'ouvrage
Commune du Mas d'Agenais
- Entreprises
**COLAS Sud-Ouest (tous corps d'état)
COURSERANT (espaces verts)**
- Année / période de réalisation
2017
- Coût
1 308 531 € HT
- Surface traitée
5 909 m²

Aux abords immédiats de la collégiale Saint Vincent, l'aménagement du cœur de la bastide redonne une unité à une série d'espaces publics de taille modeste et réorganise circulation et stationnement. Le patrimoine architectural du centre ancien est valorisé par le recours à une matérialité unique pour les sols (pierre et béton de pierre calcaire), la gestion précise de l'altimétrie et la réintroduction subtile de la composante végétale.

L'intervention des architectes-paysagistes Michèle Orliac et Miquel Battle s'est attachée à valoriser le patrimoine urbanistique, architectural et paysager en créant de véritables espaces publics où il est agréable de se promener. Le projet s'articule autour de plusieurs principes :

- / réorganiser le stationnement et la circulation dans les rues et sur les places publiques,
- / repenser les circulations en donnant une place prédominante aux piétons,
- / valoriser le patrimoine architectural du centre ancien,
- / réintroduire la composante végétale, par le biais de frontage.

Fruit d'une réflexion initiée dès 2011 avec le CAUE, ce projet audacieux, engagé dans le périmètre de la collégiale Saint-Vincent, classée au titre des Monuments historiques et située dans un site inscrit, a fait l'objet d'un examen attentif de la part de l'Architecte des Bâtiments de France.

PANORAMA

DE L'ARCHITECTURE XX^E ET XXI^E SIÈCLES EN NOUVELLE-AQUITAINE



Localisation des espaces publics concernés par l'aménagement



Après intervention. La halle au Chanvre, transformée dans les années 1960 en salle municipale, a retrouvé son caractère de halle ouverte grâce à la réouverture des arcades et au traitement du sol, un dallage continu d'une teinte uniforme.



Place du marché avant et après intervention. Un parvis en pavage de pierre, désormais interdit au stationnement des voitures et un emmarchement redonnent sa superbe à la collégiale Saint-Vincent. En restituant une place prédominante aux piétons, en réintroduisant du végétal, ici des arbres en cépée qui apportent fraîcheur et aménité, les espaces publics redeviennent des lieux de vie.



Une bande de terre végétale est créée en pied de façade afin que les habitants plantent fleurs et plantes grimpantes. Les pas de porte fleurissent, s'animent et incitent au cheminement piéton. Grille d'évacuation des eaux pluviales, collecteur de gouttière, mobilier urbain et emmarchement sont en acier corten.



L'intervention apporte une unité à l'ensemble des espaces publics. Le patrimoine architectural du centre ancien (halle au blé et Collégiale) est valorisé par le recours à une matérialité unique pour les sols (pierre et béton de pierre calcaire) et par une gestion précise de l'altimétrie, ici l'embranchement créé sur le parvis.

PANORAMA

DE L'ARCHITECTURE XX^E ET XXI^E SIÈCLES EN NOUVELLE-AQUITAINE